

Jean CÉARD

DE LA CURIOSITÉ AUX CURIOSITÉS

Du XVI^e au XVII^e siècle, s'opère, semble-t-il, un déplacement : la curiosité tend à cesser de n'être que le fait du curieux, pour devenir le nom générique des objets qui suscitent la curiosité, si bien que le mot s'emploie volontiers au pluriel. C'est là essentiellement une tendance, et qui est certainement signifiante.

Mais, avant de s'interroger sur le sens de cette objectivation, il est bon de l'établir. J'ai autrefois, dans un ouvrage collectif consacré à la curiosité à la Renaissance, questionné les naturalistes, et notamment Pierre Belon¹. Dans son *Histoire de la nature des oyseaux*, celui-ci emploie abondamment le terme de *curieux* : on l'y voit vanter « les cabinets des hommes curieux de choses nouvelles », « les hommes d'estude curieux des choses bonnes », célébrer Du Choul, « homme curieux des excellents ouvrages de nature », Guillaume du Prat, « docte et sage prelat, et curieux des sciences », François I^{er}, « amateur et curieux des choses vertueuses »². Il précise ce que condamnent les adversaires de la curiosité en dénonçant « la calomnie de quelques personnes inutiles, qui en accusant les observations des hommes curieux, les taxent comme escrivans choses non necessaires³ », remarque sur laquelle on aura lieu de revenir. En revanche, sauf erreur, le terme même de *curiosité* ne se trouve pas dans l'*Histoire de la nature des oyseaux*. Il n'en va pas de même de son important récit de voyage, *Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables*, où le terme de *curiosité* est bien représenté, notamment dans cette page où il réfute ses calomniateurs, « à fin que celui d'entr'eux qui a le plus essayé à nous nuire, se trouve grosse beste, d'avoir si fort blasmé nostre curiosité » ; il continue :

cestuy alleguoit la coustume ancienne, disant que noz peres avoyent vescu heureusement, sans chercher tant de petites subtilitez qui ne sont necessaires : disant aussi que comme ils s'en sont passez, que nous pouvons bien faire le semblable, et qu'ils n'ont pas laissé sans cela à vivre sains, et à se guerir quand ils estoient malades, et que telles choses doivent estre remises à gens de plus grand loisir, ou à ceux qui cherchent les choses plus par curiosité, que pour l'utilité.

À ces apôtres de la décroissance, qui voudraient nous nourrir de glands et nous faire habiter dans des cavernes ou sous les arbres, Belon demande s'ils iraient jusqu'à blâmer « la curiosité d'Aristote », si attentif à décrire les animaux qu'il « a voulu comter les costes des serpents, nombrer les boyaux des poissons, des oiseaux, et parties des corps de tous animaux », savoir éminemment utile. Ainsi, conclut Belon, « l'ignorant ne nous peut

¹ *La curiosité à la Renaissance*, éd. Jean Céard, Journée d'étude de la Société Française des Seiziémistes, Paris, CDU-SEDES, 1986, p. 14-18.

² P. Belon, *Histoire de la nature des oyseaux*, Paris, Guillaume Cavellat, 1555. Sont successivement citées les p. 84, 60, 146, 241 et 324.

³ *Ibid.*, p. 17.

raisonnablement arguer de curiosité inutile, ou non nécessaire »⁴. Cette belle page multiplie les emplois de *curiosité*, mais il faut remarquer qu'ils se rapportent toujours au sujet.

Pour trouver, au temps de Belon, d'autres emplois de *curiosité*, il faut aller consulter, par exemple, Calvin, auteur, en 1549, d'un *Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire, et autres curiositez qui regnent aujourd'huy au monde*. François Hotman, qui la même année en fait la traduction latine, l'intitule : *Admonitio Joannis Calvini adversus astrologiam quam judicariam vocant, aliasque praeterea curiositates nonnullas quae hodie per universum fere orbem grassantur*. Ce mot de *curiosités*, Calvin l'éclaire par le rappel d'un épisode conté dans les Actes des Apôtres :

C'est merveilles, écrit-il, que ceux d'Ephese, qui avoyent esté adonnez à folles curiositez, apres avoir creu en Jesus Christ ont bruslé leurs livres, comme saint Luc le recite aux Actes [19, 19], et maintenant qu'il y en a de si pervers qu'il semble que la cognoissance de Jesus Christ ne leur serve, sinon pour aiguïser leur appetit à chercher toutes vanitez frivoles⁵.

Un peu plus loin, Calvin précise la matière de ces livres :

Mesmes il faut noter que saint Luc ne dit point que ce fussent artz meschans ou diaboliques, mais il les nomme *Perierga* qui signifie curiositez frivoles ou inutiles⁶.

Déjà la Vulgate traduisait : « multi autem ex his qui fuerant curiosa sectati [...] ». D'autres retiennent le sens que Calvin écarte. Ainsi Sixte de Sienne, dans sa célèbre *Bibliotheca sacra* (1566), aménage une entrée intitulée « Curiosarum Artium libri », ou « βίβλιοι περίεργοι », ou « Libri curiosi »⁷, et il les définit comme des « scripta pertinentia ad artes magicas », en précisant que la magie dont il s'agit est la magie trompeuse, qui opère « ex daemonum commercio ». De la même manière, Martin Del Rio annonce, dès la page de titre de ses *Disquisitiones magicae* (1599-1600), que le livre contient une « curiosarum artium et vanarum superstitionum confutatio », et il signale (app. 2 du livre 5), sur la foi des analyses de Cujas⁸, que chez Horace « curiosus pro malefico seu Mago accipitur ». Avec ces deux exégèses, on tient les deux sens des curiosités : ou elles sont frivoles, vaines, inutiles, ou elles sont diaboliques, et donc dangereuses et condamnables.

Ce sont ces deux sens que l'âge suivant va profondément repenser. Le premier d'entre eux subsiste encore un peu dans l'usage qu'en fait, par exemple, Pierre de L'Estoile. Attentif à tout ce qui se passe, se dit, s'écrit autour de lui, L'Estoile, dans une note liminaire de son œuvre, la présente comme ce qu'il appelle « le magasin de mes curiosités », non sans feindre de blâmer son goût des « fadezes ». Ce collectionneur ne cesse d'accumuler libelles, pamphlets, publications de circonstance de toute sorte, et, pour les désigner, il use couramment du terme de *curiosité* : tel manuscrit qui contient « un recueil de plusieurs tombeaux et discours », est, écrit-il « ung des plus beaux de mes curiosités » ; il indique que M. Justel vient de lui apporter, dit-il, « de ses recueils et curiosités » ; il salue en 1604 la mort de son ami Du Plomb, « auquel j'avois delibéré de léguer mes curiosités, comme il m'avoit promis les siennes » ; il signale qu'est achevé

⁴ P. Belon, *Les Observations de plusieurs singularitez et choses memorables*, éd. Anvers, 1555, p. 5b-6a et b.

⁵ J. Calvin, *Advertissement...*, éd. O. Millet, Genève, Droz, 1985, p. 98.

⁶ *Ibid.*, p. 98-99.

⁷ Sixte de Sienne, *Bibliotheca sacra*, éd. Venise, 1566, p. 99.

⁸ Voir J. Cujas, *Opera*, 1839, t. IX, col. 2187. Cujas commente Horace, Epode XVII, v. 76-77 : « an quae movere cereas imagines, / ut ipse nosti curiosus ».

l'inventaire des cottes des alphabets de mes paquets, qui contiennent un ramas presque d'un siecle de nouvelletés et curiosités de ce temps sur toutes sortes de matières et sujets, avec le nombre d'iceux, qui est de mille deux cens dix, et vont jusques à la fin de l'an 1607⁹.

Malgré tant d'intérêt passionné, le terme de *curiosité* garde encore trace de la réprobation, plus ou moins feinte, d'ailleurs, qui l'accompagne ; c'est celle-ci qui tend à s'effacer (ou plutôt à se transmuer) au XVII^e siècle. Ce nouveau statut va de pair avec l'objectivation de la *curiosité*. C'est au point que le terme lui-même peut désormais figurer dans des titres. Le mot apparaît déjà dans la description que L'Estoile propose de sa recension de la fin du règne de Henri IV et du temps de Louis XIII : *Premières et secondes Tablettes de mes curiosités, de juillet 1606 à may 1610* ; et *Troisième tableau. Continuation de mes mémoires-journaux et curiosités, tant publiques que particulières, commençans au regne de nostre petit nouveau roy Loys XIII*. Si je ne réussis pas à dater l'apparition de l'expression de « cabinet de curiosités », elle me semble être en germe dans l'article que Furetière consacre à la curiosité, distinguée de la curiosité comme « Desir de sçavoir » ; ce second article est ainsi rédigé :

Curiosité, se dit aussi de la chose même qui est rare, secrette, curieuse. Il y a à Paris plusieurs cabinets remplis de belles curiosités.

A la suite de l'Académie, Furetière ajoute : « En ce sens il ne se dit gueres qu'au pluriel. » De fait, le Dictionnaire de l'Académie précise que le mot « signifie aussi, Chose rare et precieuse. *Il a un cabinet plein de curiosités*. En ce sens il est plus d'usage au pluriel qu'au singulier. »

Parmi les exemples que donne Furetière de ce sens de *curiosité*, on lit celui-ci : « Ce Chymiste nous a fait voir bien des curiosités ; quantité de belles experiences de son art. » Les publications du célèbre chimiste Nicolas Lémery lui donnent raison. Celle-ci, par exemple : *Nouveau recueil de secrets et curiositez, les plus rares et admirables de tous les effets que l'art et la nature sont capables de produire. Très-utiles et nécessaires à tous ceux qui sont curieux de conserver leur santé*, Amsterdam, 1709. L'imprimeur présente ainsi le livre :

C'est un Recueil de belles curiositez approuvées [expérimentées]. Vous y trouverez des remèdes infaillibles contre les maladies qui ont le plus de cours parmi les hommes, et contre les accidens les plus ordinaires de la vie. Les Oeconomés y trouveront des Secrets admirables pour les choses domestiques. Les Curieux des maximes et des leçons pour les plus beaux et les plus utiles des Arts.

C'est, en effet, un recueil de recettes particulières, de secrets, pour employer le terme reçu, qui se distingue du cours de chimie du même auteur : le cours définit les généralités, ce recueil s'attache à ce que le XVI^e siècle aurait appelé les singularités.

Ce sens semble s'être imposé dans la première moitié du XVII^e siècle. En tout cas, quand le lexicographe Antoine Oudin, fils de César Oudin et « secrétaire interprète de sa Majesté », publie en 1640 un recueil de proverbes et d'expressions idiomatiques, classés alphabétiquement, il l'intitule simplement *Curiositez Françaises, pour supplément aux Dictionnaires*. Le titre précise : « Recueil de plusieurs belles proprietéz, avec une infinité de Proverbes et Quolibets, pour l'explication de toute sortes de Livres ».

⁹ P. de L'Estoile, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, I, 2, 1837, p. 431, 516, 378, 417.

On peut encore mentionner, avec le même sens de *curiosité*, mais au singulier, cette publication de Scipion du Pleix : *La curiosité naturelle redigee en questions selon l'ordre Alphabetique* (Paris, 1618). Dans son avis « Au lecteur studieux », Du Pleix explique très clairement son projet :

Tout ainsi qu'après les preceptes generaux de la Physique, ou science naturelle, je t'offre ces Questions naturelles (amy Lecteur) afin que tu puisse t'y exercer et practiquer iceux preceptes. Pareillement après que je t'auray donné les Preceptes de la Metaphysique ou science surnaturelle (à quoy je travaille) je publieray aussi en ta faveur des Questions surnaturelles.

Ce second ouvrage ne verra pas le jour. Mais l'important est que l'auteur n'ait pas songé à l'appeler *Curiosité surnaturelle*. A la différence de Laurent Bouchel, qui, en 1616, publie *La sainte curiosité où sont contenues les résolutions de plusieurs belles questions, tant sur ce qui s'est passé dez la création du monde, que de ce qui adviendra lors du grand et dernier jugement*, pour Du Pleix le mot de curiosité semble s'attacher à des objets qui, quel que soit l'intérêt qu'ils méritent, ne sont pas de la plus grande dignité, de la plus grande noblesse. Ce que laissait entendre Pierre de L'Estoile n'est pas complètement perdu. Antoine Oudin le dit assez bien ; certes, s'adressant à un très haut protecteur, il se sent obligé de déclarer qu'il lui offre des choses « vulgaires » et de « peu de valeur » ; mais il semble bien quand même avoir vraiment le sentiment que ces curiosités dont il l'entretient ne pourront lui servir que de divertissement, « lors que, écrit-il, vous viendrez à quitter par relasche le solide et le serieux ». Si l'objet dont traite Scipion du Pleix est plus relevé, il n'empêche qu'il ressortit à la littérature des problèmes, laquelle n'a pas la dignité des grandes synthèses, même si elle a retenu l'attention d'Aristote, d'Alexandre d'Aphrodise et de nombreux « graves autheurs ». Citons au hasard quelques-unes des questions que pose Du Pleix : « Pourquoi est-ce que l'asne est si paresseux ? », « D'où vient cela que nous baillions voyans bailler les autres ? », « D'où vient qu'aucuns ont la barbe fort espesse et toffue, d'autres au contraire fort claire ? », « Pourquoi est-ce que les bestes marchent dès leur naissance, et non pas les hommes ? », « Pourquoi est-ce que nous ne nous chatouillons pas nous-mesmes ? », etc. Sur toutes ces questions, il est bon que l'homme exerce ce qui lui est propre : sa raison ; car, explique la préface de l'auteur, « l'usage de la raison paroist principalement en la recherche et cognoissance des causes ». En même temps, cette quête n'est jamais tout à fait satisfaite ; ainsi l'a voulu « le souverain autheur de la nature »,

afin qu'estans arrestez à la recherche des causes des choses basses, et ne pouvans qu'en admirer les effects en plusieurs subjects, nostre ame se relevast à la recognoissance de la cause premiere, qui est Dieu tout sage, tout bon, et tout puissant.

Tel est le sens ultime de ces questions que pose le livre, et telle est la raison d'être de leur appellation de curiosités. Comme l'écrit encore Du Pleix,

Je ne doibs estre blasmé des esprits curieux, si en ceste curieuse recherche des causes des choses naturelles, je ne puis profiler tous les secrets de nature, comme ils le pourroient desirer. Car c'est chose sur-humaine.

Visiblement, pour Du Pleix, toute curiosité est bonne ; il n'est même pas nécessaire de s'attarder à l'établir, comme devait le faire Pierre Belon ; il n'est pas non plus nécessaire de la rapporter à l'utilité : l'usage de la raison et la reconnaissance de ses limites suffisent à la justifier.

Jacques Gaffarel, « prêtre, docteur en droit canon, orientaliste et cabaliste averti¹⁰ », publie en 1629 un livre intitulé *Curiositez inoyes sur la sculpture talismanique des Persans, Horoscope des Patriarches et Lecture des Estoilles*. S'il s'arrête longuement à la définition des talismans, le terme de *curiosités* n'est pas commenté, comme s'il allait de soi. On retrouve le mot dans le titre du chapitre 3, « Qu'à tort on a blasmé les Persans et les curiositez de leur Magie, Sculpture et Astrologie » : ce terme désigne assurément des singularités. Dans un tout autre contexte, Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque Française*, remarque :

Ceux qui n'ont pas besoin d'apprendre tout ce qui se peut sçavoir de l'Histoire [...] se contenteront de lire quelques Sommaires Chronologiques [...]. Pour ceux qui ont envie de passer jusqu'aux curiositez extrêmes, il faut qu'ils s'adressent aux Historiens particuliers de chaque Siecle et de chaque Regne ; Car on ne sçauroit tirer de profit des Narrations generales, et estre asseuré de leur verité, sans les rapporter aux Narrations particulieres¹¹.

Ce que la langue française appelle alors *curieux*, la langue latine du temps le nomme *curiosum*, avec les mêmes connotations, mais aussi parfois des précisions très utiles à la définition du terme. On voudrait ici mentionner l'œuvre monumentale du jésuite allemand Gaspar Schott (1608-1666)¹², disciple du père Kircher, et auteur d'une *Physica curiosa, sive Mirabilia Naturae et Artis*, publiée en 1662, rééditée en 1667 et 1697. Comme l'ouvrage, malgré la promesse du titre, ne traite guère des merveilles de l'art, en 1664 Schott donnera une *Technica curiosa, sive Mirabilia Artis*, ouvrage qui sera réimprimé en 1687. La page de titre de la *Physica curiosa* annonce que l'ouvrage examinera la vérité des « rara, arcana, curiosaque » qui circulent sur les anges, les démons, les hommes, les spectres, les énergumènes, les monstres, les prodiges, les animaux, les météores, etc.¹³ ; la préface précise le projet, en prévenant certaines des objections du lecteur. Voici la première : « Mais cela est vieux, dis-tu, moi j'attendais du nouveau. » Réponse : « Oui, c'est le plus souvent vieux, mais ce n'est pas traité à la vieille mode »¹⁴. Deuxième objection : « Il n'empêche, reprends-tu, que tu donnes des choses connues et ça et là répandues ; moi, c'était du merveilleux que j'attendais, et du curieux. » Réponse :

Que beaucoup de ces choses soient connues et répandues, je n'en disconviens pas. Qu'elles ne soient ni merveilleuses, ni curieuses, cela je le nie. Qu'y a-t-il de plus admirable, de plus digne de la curiosité humaine, c'est-à-dire d'une investigation soigneuse et attentive, que de connaître (pour ne rien dire du reste) les œuvres stupéfiantes des démons, qui excèdent à l'évidence les forces de la nature et de rendre raison philosophique de chacune¹⁵ ?

¹⁰ I. Moreau, « Les avatars de la "figure" de l'enchanteur au mathématicien », dans *Science et littérature à l'âge classique*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008, p. 80.

¹¹ Ch. Sorel, *La Bibliothèque Française*, Paris, 1664, p. 281-282.

¹² Sur cet auteur, voir la très utile notice de l'abbé Mercier de Saint-Léger, Paris, 1785.

¹³ « [...] Quibus pleraque, quae de Angelis, Dæmonibus, Hominiibus, Spectris, Energumenis, Monstris, Portentis, Animalibus, Meteoris, etc. rara, arcana, curiosaque circumferuntur, ad Veritatis trutinam expenduntur. »

¹⁴ *Physica curiosa*, f. d2 v° : « At vetera sunt hæc, inquis ; ego nova exspectabam. Vetera sunt pleraque, sed non veteri pertractata modo. »

¹⁵ *Ibid.*, sig. d3 r° : « Trita nihilominus das, ais iterum, et passim obvia ; ego mira exspectabam, et curiosa. Trita esse multa, et obvia, non diffiteor ; mira non esse, nec curiosa, hoc nego. Quid enim admirandum magis, quid dignius humana curiositate, hoc est accurata ac sollicita perscrutatione, quam (ut cætera taceam) Dæmonum opera stupenda, vim omnem Naturæ, ut apparet, excedentia cognoscere, ac singulorum causam e Philosophia petitam reddere ? » Pour une analyse un peu différente de cette page, voir Neil Kenny, *Curiosity in early modern Europe: word histories*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1998, p. 220-222.

L'exemple proposé par Schott nous est bien utile pour saisir ce qu'il entend par connu et répandu ! En tout cas, il estime que « c'est le fait d'un esprit limité, pour ne pas dire puéril, que d'admirer et d'estimer les choses nouvelles et étrangères, même viles, et de mépriser les répandues, même précieuses » ;

Condamnable, continue-t-il, est notre curiosité, notre démangeaison de savoir, si nous l'employons seulement aux choses nouvelles, rares, exotiques et très souvent inutiles. Dans ce qui s'offre quotidiennement à nos yeux, il y a, cachée, matière à notre admiration. Il y a dans la majesté de la Nature de quoi repaître l'humaine curiosité¹⁶.

Schott se souvient certainement de Pline, selon qui bien des météores sont « incerta ratione et in naturae maiestate abdita »¹⁷. Mais, s'il partage l'admiration de Pline, il n'entend pas, lui, s'avouer ignorant : la curiosité humaine, même si elle a des pouvoirs limités, peut rendre quelque peu compte des phénomènes.

Il faut insister sur ce caractère actif de la curiosité. Elle n'est pas simple contemplation du réel ; elle veut l'interroger, enquêter sur lui, en débusquer les secrets ; elle est sans cesse à l'affût. Il faut certes arrêter des principes généraux, c'est à quoi s'emploie la philosophie naturelle. Mais il faut aussi s'approcher au plus près de la singularité des choses. C'est pourquoi les merveilles de la nature ont pour pendant les merveilles de l'art. En mimant la nature, nous pénétrons dans ses arcanes. Dans sa *Technica curiosa*, Schott assure que, de même que rien ne manifeste mieux Dieu que les « opera admiranda Naturae », de même rien ne révèle mieux ce qu'est l'homme que les « stupenda Artis technasmata ». Aussi faut-il maintenant ne plus se contenter des merveilles connues de l'art ; pour entendre au mieux l'ingéniosité de l'homme, il faut désormais considérer « nova rara, ac talia plerumque, quæ ætas nulla vidit, audivit ». Un autre jésuite presque contemporain de Schott, Johann Christoph Sturm (1636-1703), fonde un collège où un certain nombre de savants expérimentent la chambre obscure, le baromètre, le télescope, etc., et, en 1676, il en publie le compte rendu dans un livre qui porte le nom de l'institution, – un nom parlant : *Collegium experimentale, sive curiosum*.

Revenons à la langue française pour relever, en guise de contre-exemple et de conclusion, l'emploi de *curieux* que fait le jésuite François Garasse dans l'ouvrage qu'on a pu appeler le manuel des bien-pensants du XVII^e siècle et que son auteur a intitulé *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels* (1623). Le livre comporte un développement sur la curiosité, dont nous connaissons déjà à peu près la teneur, mais qui contraste fortement avec toutes ces approches laudatives de la curiosité dont j'ai donné divers exemples. Garasse rappelle d'abord que « quelques anciens Peres [...] ont estimé que le seul vice ou malheur qui porta nos premiers parens à la prevarication fut une legere curiosité », c'est-à-dire une curiosité inconsidérée. Et il ajoute « que tous les anciens Auteurs qui ont traicté du droict, tant parmy les Grecs que parmy les Latins, ont

¹⁶ *Ibid.* : « Curti, ac pene dixerim puerilis ingenii est, nova ac peregrina mirari, et æstimare, tametsi vilia, obvia despicere, tametsi pretiosa. [...] Damnabilior est curiositas nostra, et sciendi prurigo, si novis tantum, si raris, si exoticis, et persæpe inutilibus impenditur. Latet in his, quæ ob oculos nostros versantur quotidie, quod miremur. Est in Naturæ maiestate, quod humanam pascit curiositatem. »

¹⁷ Pline, *Histoire Natrelle*, 2, 37, § 101.

confondu ces deux termes. *Magus* et *Curiosus* »¹⁸. En foi de quoi Garasse n'oublie pas de citer pour commencer les Actes des Apôtres. Il continue par deux citations latines d'Hérodien et d'Aristenet, qui tous deux, que je sache, écrivaient en grec. Et il poursuit par une mention de Tertullien qui, « au livre *De Idololatria*, dit que les mauvais Anges sont auteurs de la curiosité, c'est à dire de la Magie » ; c'est abuser du chapitre IX du *De idololatria*, qui dit seulement que certains arts, comme l'astrologie et la magie, favorisent l'idolâtrie et que les mauvais anges sont « proditores huius curiositatis », ce qui ne revient pas à confondre magie et curiosité. Au reste, le Prieur Ogier dans sa réfutation intitulée *Jugement et censure du livre de la Doctrine curieuse de François Garasse* (1623), même s'il s'arrête surtout aux gauloiseries et aux obscénités du P. Garasse, ne manque pas de contester la lecture que fait celui-ci du fameux passage des Actes des Apôtres¹⁹. Et un poème latin, qui ouvre la réfutation de François Ogier, ne se contente pas de demander : « Quis Curiosum Garassum neget ? » ; il ajoute que son livre, plus encore que *curiosus*, est *cariosus*, « magis / Quam curiosus, est cariosus hic liber », « Curieux, ce livre ? Carié plutôt ». La curiosité n'est plus le fait de la doctrine que Garasse combat ; c'est le fait de Garasse lui-même et de son livre. La curiosité revient au point d'où elle était partie. Mais il est vrai que le propos est d'abord polémique.

¹⁸ F. Garasse, *L' doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, Paris, S. Chappelet, 1624, p. 337-338.

¹⁹ F. Ogier, *Jugement et censure du livre de la Doctrine curieuse de François Garasse*, Paris, 1623, p. 14.

BIBLIOGRAPHIE

CEARD, J., dir., *La curiosité à la Renaissance*, Journée d'étude de la Société Française des Seiziémistes, Paris, CDU-SEDES, 1986.

JACQUES-CHAQUIN, N. et HOUDARD, S., dir., *Curiosité et libido sciendi de la Renaissance aux Lumières*, Fontenay-aux-Roses, ENS éd., 1998, 2 vol.

KENNY, N., *The palace of secrets : Béroalde de Verville and Renaissance conceptions of knowledge*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

KENNY, N., *Curiosity in early modern Europe: word histories*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1998.